



Municipalité de Saint-Prospér

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER LOISIRS/ARÉNA/TRAVAUX PUBLICS

Type de poste

Temps plein 40 heures/semaine
Heures variables : jour/soir/fin de semaine
Entrée en fonction : début octobre 2021

Nature de l'emploi

Le journalier s'assure de l'entretien, de la qualité et de la sécurité des infrastructures municipales. Il est en charge plus spécifiquement du site du Village Beauceron ainsi que des travaux sur d'autres sites tels que Centre récréatif Desjardins, bibliothèque municipale, chalet des loisirs, parcs et espaces verts.

L'employé sera formé pour travailler en particulier sur le site du Village Beauceron où l'on y retrouve plusieurs activités tout au long de l'année, incluant un sentier de patin lors de la période hivernale.

Tâches

- Effectuer l'entretien des équipements et bâtiments en lien avec le Service des loisirs.
- Assurer le service à la clientèle.
- Peut être amené à conduire les véhicules motorisés de la municipalité.
- Effectuer les travaux de conciergerie.
- Collaborer à toutes les tâches manuelles selon les besoins de la municipalité.
- Assister les travaux publics dans certaines tâches.

Expériences et exigences

- Toute combinaison de formation et d'expériences jugées satisfaisantes dans le milieu de la construction, de la plomberie et de l'électricité.
- Expérience de travail dans un poste similaire.
- Posséder des habiletés pour les travaux manuels et mécaniques.
- Posséder un permis de conduire valide – classe 5, classe 3 serait souhaitable.
- Toute autre formation jugée connexe.

Attitudes et aptitudes

- Avoir un bon sens des responsabilités.
- Faire preuve d'autonomie et de débrouillardise.
- Avoir le sens de l'initiative.
- Démontrer du leadership et favoriser un climat de travail productif.
- Posséder une bonne capacité de communication interpersonnelle et favoriser le travail d'équipe.
- Aimer les tâches physiques et manuelles autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Être ponctuel.

Conditions de travail

40 heures/semaine.
Selon la convention collective en vigueur.

Ce défi stimulant et diversifié au sein d'une municipalité qui est en plein développement vous intéresse, n'hésitez pas à faire parvenir votre curriculum vitae à Monsieur Dany Desjardins, dany.desjardins@saint-prosper.com